

## Demande de certificat d'autorisation pour la démolition d'un bâtiment

Identification du demandeur	
Nom	
Adresse	
# de téléphone	
Courriel	
Date de la demande	

Description des travaux		
Adresse		
# lot		
Année de construction		
Usage actuel :		Usage projeté :
Dimensions		
Motif de la démolition		
Mesure de protection		
Début des travaux :	Fin des travaux :	Valeur (\$) :
Réutilisation du sol	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Description des futurs travaux (si applicable) :		

Identification de l'entrepreneur	
Nom	
Adresse	
# de téléphone	
Courriel	

**Informations obligatoire (à fournir)**

- Plan projet d'implantation détaillé (dimensions du terrain, localisation projetée, bâtiments, marges, etc.) ;
- Plan des travaux envisagés (plans, élévations, coupes, matériaux, etc.).

**Remarque**

Après la fin des travaux de démolition d'une construction ou d'une partie de celle-ci, le terrain concerné doit être nettoyé de tous débris ou matériaux et être en état de propreté, dans un délai maximal de 14 jours. Les excavations doivent être comblées dans le même délai.

Après le remblai, le terrain doit être nivelé de manière à empêcher toute accumulation d'eau et être conforme aux dispositions énoncées au Règlement de zonage

Le dépôt de vos matériaux peut se faire au centre de tri d'Argenteuil.

**Une copie de la réglementation vous est donnée lors de votre demande.**

Signature en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_